المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

Nouvelles mesures de la Caisse Marocaine des Retraites face à la pandémie de Coronavirus

Suite aux dernières directives gouvernementales du 19 mars 2020 relatives à l'état d'urgence sanitaire, la Caisse Marocaine des Retraites informe ses usagers qu'elle a pris, en coordination avec ses partenaires, toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer le paiement des pensions et des autres prestations d'une manière normale tout au long de cette période.

- Durant cette période, les services des espaces d'accueil seront suspendus. Toutefois le Centre d'Appel continuera à offrir ses services de **8h30 à 17h30**. Tél: **0537 567 567.**
- Les demandes de prestations devront être acheminées à la CMR exclusivement par voie postale à l'adresse: **Caisse Marocaine des Retraites, Avenue Al Araar - B.P 2.048 Rabat - 10.113.**
- Il est à rappeler que l'accès aux services est disponible à travers le portail de la Caisse **www.cmr.gov.ma** ou l'application Mobile **MA RETRAITE CMR** (accès aux informations personnelles de carrière ou de pension, simulation de pension, téléchargement des attestations de pension, changement du compte bancaire, mise à jour des données personnelles, réclamation...)

La CMR continuera à informer ses usagers régulièrement de l'évolution de tout changement de ce dispositif à travers des communiqués de presse, sur le site internet, l'application Mobile MA RETRAITE CMR et sur les réseaux sociaux de la Caisse.